GSRL DIGEST

N°44, 27 janvier 2020

UMR 8582, EPHE-PSL / CNRS

Portail Web : https://www.gsrl-cnrs.fr/ *Courriel : gsrl@cnrs.fr* Twitter : @LaboGSRL

Secrétariat gal : Laurence Mabit **33 (0)1 88 12 01 33** Documentation : Antoine Vermande **33 (0)1 88 12 17 98**

Les activités régulières de notre laboratoire (séminaires, programmes, colloques, journées d'étude, publications etc.) sont consultables sur notre site internet (https://www.gsrl-cnrs.fr). Elles sont aussi répercutées par courriel ainsi que sur le fil Twitter dédié (@LaboGSRL).

La fonction de ce *GSRL Digest* est de compléter notre dispositif de communication en se focalisant principalement sur les appels à communication ou à contributions, les offres de poste et les bourses, les appels à projet, et des informations générales liées à notre environnement de recherche.

Merci de nous signaler les infos pertinentes relevant de ces domaines. Si ces infos ont une "date de péremption" courte (moins de 10 jours), elles sont en priorité diffusée via le courriel *gsrl-diffusion*. Sinon, elles figurent dans ce GSRL Digest.

Pour les annonces de cours & événements scientifiques, voir aussi les sites de nos tutelles : https://www.ephe.fr/ & http://www.cnrs.fr/

Pour compléter le survol de notre écosystème de recherche, le portail du CAMPUS CONDORCET est une ressource : https://www.campus-condorcet.fr

Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du **CNRS** et de l'**École pratique des hautes études** (EPHE-PSL). Le GSRL rassemble des chercheurs de différentes disciplines (histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit etc.) travaillant sur les transformations du religieux et les questions relatives à la laïcité dans le monde contemporain. Son champ de compétences englobe de nombreuses aires culturelles. Depuis septembre 2019, il est installé au Campus Condorcet à l'adresse suivante :

GSRL
5ème étage Bâtiment Recherche Nord
Campus Condorcet
14 Cours des Humanités, 93322 Aubervilliers

Philippe Gasnot, fonctionnaire Sécurité Défense, nous a demandé de diffuser très largement ce message :

Pour tout voyageur dans les pays d'Asie , il est demandé de lire les consignes entre autre du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Les autorités chinoises et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont confirmé avoir identifié un nouveau virus (coronavirus nCoV). Plusieurs cas ont été recensés en Chine. Des cas importés ont été signalés dans d'autres pays.

Pendant votre séjour en Asie :

- informez-vous régulièrement de la situation en consultant la rubrique Dernière minute des Conseils aux voyageurs du pays concerné, consultez régulièrement les pages de : l'OMS et du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) :
https://www.who.int/health-topics/coronavirus
https://www.ecdc.europa.eu/en/novel-coronavirus-china

Le site de l'ambassade de France en Chine informe de l'évolution des dispositions sanitaires localement :
https://cn.ambafrance.org/Info-sante-nouveau-coronavirus-nCov

- suivez les recommandations de prévention des autorités locales ;
- évitez tout contact avec des animaux morts et les marchés aux animaux ;
- évitez tout contact rapproché avec des personnes ayant de la fièvre et qui toussent ;
- évitez de manger de la viande crue ou peu cuite ; bien cuire les œufs ;
- lavez-vous les mains avec du savon ou avec des solutions hydro-alcooliques ;
- nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces telles que les poignées de porte, les interrupteurs, les rambardes ou les jouets.

En cas de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires), signalez-vous rapidement aux autorités sanitaires et suivez scrupuleusement leurs consignes, portez un masque chirurgical en cas de contact avec d'autres personnes, utilisez des mouchoirs jetables et lavez-vous les mains régulièrement.

En France, si vous êtes susceptible d'avoir été contaminé, vous devez vous signaler par téléphone auprès du SAMU, rester confiné à domicile pour éviter toute éventuelle dissémination et suivre rigoureusement les consignes du SAMU.

Pour plus d'informations et de recommandations, consultez la fiche « coronavirus » sur le site du MEAE :https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/article/nouveau-coronavirus

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/risques/risques-sanitaires/article/coronavirus

Certains pays pouvant émettre des consignes pour les personnes arrivant de la zone infectée ou pas sur leur territoire, il est demandé à tout voyageur de vérifier sur le site Ariane du MEAE de ce pays si des consignes n'ont pas été émises par les autorités de ce pays.

» Events » Conferences » Religion and Migration: Culture and Policy

Religion and Migration: Culture and Policy

"Harvest of Endurance: A History of the Chinese in Australia 1788-1988" (detail) by Mo Xiangyi and Wang Jingwen (1988), National Museum of Australia, used with permission.

SHARE

Date & time

Tue 08 Dec 2020, 9am – Thu 10 Dec 2020, 9pm

Location

Sir Roland Wilson Building, Australian National University

Home | Papers | Registration | Speakers | Contact

3rd ANU Religion Conference - Religion and Migration: Culture and Policy

Forms of human movement including global immigration, asylum-seeking, climate migration, and the internal migration accompanying mass urbanisation, have radically altered religious cultures around the world, especially in the Asia-Pacific region. The aim of this 3rd ANU Religion Conference is to explore the various phenomena related to religion and migration; the political and social transitions impacting upon the transnational religiosity of contemporary communities.

Key dates

Proposal deadline: 30 April 2020

Notification: 30 June 2020

Registrations open: 14 July 2020

Registrations close: 10 September 2020

Conference: 08-10 December 2020

3rd ANU Religion Conference Committee

- Dr David W. Kim, ANU College of Asia & the Pacific (Co-chair)
- Dr Ibrahim Abraham, ANU College of Arts & Social Sciences (Co-chair)
- A/Professor Ven. Alex Bruce, ANU College of Law
- Ms Lina Koleilat, ANU College of Asia & the Pacific
- Dr Duncan Wright, ANU College of Arts & Social Sciences

This conference is organised with the support of ANU's Humanities Research Centre and the Herbert & Valmae Freilich Project. The Conference committee acknowledges the First Australians on whose traditional lands we shall meet, and pays respect to the elders of the Ngunnawal people past and present.

Lien : https://hrc.cass.anu.edu.au/events/religion-and-migration-culture-and-policy-0

#APPEL A COMS : Mourir en ville

RÉSUMÉ

Alors que la mort est un objet d'étude traditionnel de l'anthropologie ou de l'histoire, et que l'étude des villes constitue celui de la géographie ou de la sociologie, ce numéro de la revue *Urbanités* vise à croiser les perspectives et contribuer à une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la mort en ville. À partir de contributions théoriques et empiriques, nous souhaitons explorer les questions reliées aux espaces et pratiques associé·e·s à la mort, à sa gestion et à sa mémoire en contexte urbain complexe, aussi bien dans les Nords que les Suds.

ANNONCE

Alors que la mort est un objet d'étude traditionnel de l'anthropologie ou de l'histoire, et que l'étude des villes constitue celui de la géographie ou de la sociologie, ce numéro vise à croiser les perspectives et contribuer à une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire de la mort en ville. À partir de contributions théoriques et empiriques, nous souhaitons explorer les questions reliées aux espaces et pratiques associé·e·s à la mort, à sa gestion et à sa mémoire en contexte urbain complexe, aussi bien dans les Nords que les Suds.

Spatialités de la mort en ville : relégations, dominations, circulations

Les sociétés urbaines ont contribué à la fabrique des territoires de la mort en ville. Des hôpitaux aux cimetières, en passant par les pompes funèbres, les étapes de la mort et les mort·e·s, leurs proches et celles et ceux qui la gèrent ont été assigné·e·s à des espaces la plupart du temps clairement délimités et strictement séparés.

Mettre la mort à distance
La relégation urbaine de la mort a répondu à des enjeux d'ordres non seulement sanitaires, mais aussi culturels et religieux. Il s'est agi de reproduire spatialement le grand partage entre vie et mort et de mettre à distance la mort, associée à l'impureté du cadavre en putréfaction. Les cimetières ont historiquement été construits à l'extérieur des enceintes urbaines, soit *extra-muros*. Dans les villes des Nords, ces pratiques ont été privilégiées au 19ème siècle pour répondre aux normes hygiénistes devenues dominantes. Mais cette configuration, loin d'être un modèle, masque des dispositifs cémétériaux extrêmement variés en ville, notamment dans les pays des Suds. L'expansion urbaine a notamment conduit à un déplacement des cimetières ou alors à leur inclusion dans le tissu urbain. Ainsi dans les villes marocaines, l'emplacement des lieux de sépulture et leur expansion entrent en conflit avec certains projets urbains (Philifert, 2004). Avec la crise du logement, des milliers d'habitant·e·s du Caire vivent installé·e·s dans la plus ancienne nécropole de la ville, où commerces et logements coexistent avec les tombes.
(…)

Inégalitaires face à la mort
Les cimetières cristallisent par ailleurs des rapports de force et de dominations culturels et religieux entre différentes populations. En France, le carré musulman ou les cimetières juifs traduisent à la fois des pratiques de sépulture différentes,

mais mettent aussi en regard des cultures majoritaires face à d'autres minoritaires. Ces rapports de domination conduisent parfois à des conflits territoriaux, comme dans la vieille ville de Jérusalem où Israël cherche à « conquérir l'espace des morts » en investissant les champs funéraires chrétiens et musulmans (Vendryes, 2016) ou en Asie, avec des destructions de cimetières chinois en Indonésie entre les années 1950-1970 (Salmon, 2016). À l'échelle micro-locale, la place au cimetière traduit aussi des respectabilités sociales hiérarchisées et des rapports de classe. Du caveau familial à la fosse commune, les cimetières reproduisent dans leurs paysages et leurs temporalités les inégalités sociales. Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, aurait ainsi été enterré de nuit au cimetière du Père-Lachaise à Paris. Depuis 1869, l'île de Hart Island à New York sert de tombe aux pauvres et aux indigents, mais aussi à de nombreuses·x malades du sida mort·e·s au début de l'épidémie dans les années 1980, à une époque où ils et elles étaient souvent rejeté·e·s par leurs proches ou refusé·e·s par d'autres cimetières.

La reconfiguration des espaces de la mort en contexte néolibéral

Les territoires urbains de la mort ne se limitent pas aux cimetières : des quartiers sont structurés par les métiers et activités liés à la mort (bourreaux, services funéraires et autres thanatopracteurs). Quelle est la géographie des métiers et activités de la mort et comment a-t-elle évolué ? Les études sur la mort s'intéressent de manière croissante à la manière dont se constituent des territoires mouvants liés à la mort. Comment se spatialisent et s'organisent les circulations des cadavres, à l'intérieur des villes ou entre les villes ? Quelles injustices mobilitaires en cas de rapatriement des corps entre le lieu du décès et celui de la sépulture ? À partir des années 1990 en France, l'apparition des chambres funéraires à proximité des hôpitaux a permis aux services publics de santé de déléguer la question de la circulation des cadavres à des opérateurs privés, tout en provoquant une accentuation de la concurrence entre les services funéraires (Trompette, 2008). La circulation des cadavres devient un enjeu encore plus complexe en contexte migratoire. Si cela a pu générer de nouveaux marchés de la mort en Algérie ou au Maroc, afin de faciliter les procédures de rapatriement, la question du lieu et des rites funéraires peut aussi diviser les familles et séparer encore plus les vivant·e·s des mort·e·s selon les choix opérés (Cuzol, 2017).

(…)

L'une des évolutions majeures du XXe siècle est aussi le recul des lieux de célébration religieuse. Que ce soit dans les villes des Nords ou des Suds, les lieux de culte religieux ont été le lieu privilégié des cérémonies et enterrements. Cette domination s'érode progressivement et de nouveaux lieux apparaissent, multipliant les acteurs impliqués dans le processus des funérailles, tout en renforçant le rôle des services funéraires privés, qui de plus en plus proposent d'assurer ces cérémonies dans des lieux « neutres » ou omni-cultes (Biot, 2010).

(In)visibilités de la mort en ville

La mort aurait-elle disparu de la ville ? Alors que les pratiques funéraires obéissaient à des codes et des cérémonies très encadrées, notamment par les pouvoirs religieux jusqu'à la fin du XIXe siècle, les rituels funéraires semblent aujourd'hui reculer dans les espaces urbains et interrogeant l'évolution de la place de la mort en ville.

Pratiques rituelles liées à la mort

Les espaces rituels et les pratiques liées à la mort traduisent des appartenances identitaires fortes qui coexistent dans l'espace urbain. Elles questionnent les

manières différentes d'habiter et de concevoir la mort dans les espaces publics. De l'espace domestique des veillées aux défilés festifs, en passant par les enterrements, les avis de décès placardés, les graffitis, les processions religieuses ou les marches silencieuses, les rituels liés à la mort traduisent autant de manières – plus ou moins joyeuses, contagieuses, cachées, honteuses, publiques – de manifester la place de la mort dans l'espace urbain. Dans certains pays, la mort s'affiche ainsi dans les rues, pour annoncer le décès d'un·e habitant·e du quartier, comme en Italie ou en Bulgarie. Si cette pratique était beaucoup plus répandue en Europe jusqu'à la fin du XIXe siècle, elle est aujourd'hui limitée à quelques pays, montrant une évolution du rapport à la mort, dont l'annonce peut demeurer publique, *via* la presse notamment, mais n'est plus affichée (Karaboeva, 2010). À l'inverse, au Ghana, notamment à Accra, le rite funéraire consiste en la réalisation d'un cercueil illustrant la vie des défunt·e·s (par exemple, un cercueil en forme d'avion ou de poisson) qui sera transporté en procession jusqu'au cimetière. Il fait de la mort une fête mais surtout une occasion d'afficher son statut social et ses moyens financiers.

La géographie des villes joue à plein dans la matérialité de la sépulture : les différences de conservation des cadavres près du cercle polaire ou en situation d'aridité transforme la manière et la temporalité de la sépulture. Par ailleurs, les pratiques et techniques de la mort ont évolué, depuis des pratiques rituelles traditionnelles à des pratiques renouvelées de la mort. En Europe, la crémation pourrait devenir majoritaire dans les années 2020, tandis que certaines pratiques rituelles, comme au Tibet où l'on ne doit pas toucher le corps pendant trois jours, peuvent entrer en contradiction avec les impératifs hygiéniques des hôpitaux ou chambres mortuaires. De nouveaux espaces s'ouvrent dans la ville : des espaces de crémation aux derniers voyages dans l'espace, en passant par les cimetières virtuels et désormais des cimetières écologiques, dont le premier en France fut celui de Niort en 2014 et à Paris depuis 2019. Beaucoup de sites spécialisés dans le funéraire proposent des applications payantes comme un coffre-fort numérique ou encore la sépulture numérique, faisant de la mort un front pionnier économique.

Donner la mort à voir

Alors que tout est fait aujourd'hui dans les sociétés urbaines – notamment des Nords – pour invisibiliser la mort, la mise en visibilité de la mort a longtemps constitué une stratégie politique. Pendaisons, tortures et exécutions en places publiques, comme en Place de Grève à Paris, ont historiquement joué un rôle de contrôle social (Fukuda, 2015). De manière symbolique, l'iconoclasme est une manière pour les résistances de mimer la destitution – soit la mort politique – des tyrans. Le 9 avril 2003, une centaine d'Irakiens épaulée par un blindé américain faisait tomber la statue de Saddam Hussein, matérialisant la chute d'un régime dictatorial en place depuis 24 ans.

Rendre visible une mort intolérable a pu ainsi constituer une stratégie de résistance contre les réformes néolibérales ou un moyen d'alerter les pouvoirs publics. Ainsi, à Londres en 1978, durant le « Winter of discontent », face aux réformes de Thatcher, les croque-morts se mettent en grève et laissent les cadavres s'amonceler. À partir de septembre 2019, des collectifs féministes français ont eux fait le choix de coller des affiches dans les rues de villes françaises pour rappeler le nombre de féminicides déjà perpétrés en 9 mois. Ces « paysages urbains de la mort » (*urban deathscapes*) (Maddrell et Sidaway, 2010) participent de l'inscription politique de la mort dans l'espace public urbain.

Se souvenir et célébrer l·des mort·e·s
La place des mort·e·s dans l'espace urbain est aussi rendue visible dans une stratégie mémorielle d'une part et patrimoniale et touristique d'autre part. Monuments au mort, mausolées, plaques commémoratives constituent des manières de rendre visible les mort·e·s dans le temps long, *via* un processus de mémorialisation d'événements mortifères (hommage au soldat inconnu des guerres mondiales ; holocaustes) et des individus disparus (liste de noms), distinguant souvent les morts mémorables des autres. Les femmes, personnes racisées ou minorités LGBTQ+ disparues sont ainsi très peu souvenues dans l'espace public. Cette place du souvenir dans l'espace public prend aujourd'hui des formes renouvelées, formelles ou informelles, comme on a pu le voir dans le cas des victimes des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis. Le conseil de Paris a ainsi voté en 2018 la création d'un « jardin du souvenir », dont l'emplacement reste à définir.
(…)
Cet axe vise donc à interroger les évolutions des perceptions et pratiques liées à la mort dans les villes, où les liens entre visibilité et invisibilité semblent être faits d'allers et retours, mais aussi de mises en scène rituelles ou supposées.

Violences physiques et symboliques de la mort en ville

(…)

Modalités de soumission

La proposition comprendra un résumé d'une page maximum (notes comprises, Times New Roman 12, interligne simple). Elle devra énoncer une problématique de recherche claire, ainsi que les axes que l'article abordera s'il est retenu, voire quelques références bibliographiques. Pour les propositions de portfolio, veuillez joindre au moins 5 photos qui refléteront le travail final proposé s'il est retenu.

La proposition précisera les nom, prénom, statut et email de l'auteur·e. La date limite de soumission des propositions est le lundi 2 mars 2020.

Elle est à renvoyer à l'adresse suivante : contact@revue-urbanites.fr

Rédactrices en chef du #15 / Mourir en ville : Flaminia Paddeu, flaminia.paddeu@revue-urbanites.fr et Charlotte Ruggeri, charlotte.ruggeri@revue-urbanites.fr

Lien